

ABONNEMENT.
SAUMUR :
 Six mois 30 fr.
 Trois mois 16
Poste :
 Six mois 35 fr.
 Trois mois 19
En s'abonnant :
 A SAUMUR,
 Chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne . . . 20
 Réclames 30
 Faits divers 75
RÉSERVES SONT FAITES.
 Le droit de refuser la publication des insertions et de même payées sans restitution, en dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.
 Les articles continués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.
En s'abonnant :
 A SAUMUR, chez M. HAYAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 Janvier 1877.

LE RÔLE DE L'ALLEMAGNE DANS LA QUESTION D'ORIENT.

Nous voudrions bien pouvoir démêler le plan assez obscur que poursuit l'Allemagne dans les affaires d'Orient.
 L'empereur Guillaume, en ouvrant le Landstag prussien, n'a pas fait une seule allusion aux événements ; il s'est borné à un discours d'affaires comme si son gouvernement était tout aux questions intérieures et ne s'occupait en rien de ce qui se passe à Constantinople.

Nous sommes donc réduits aux informations fort laconiques des dépêches, qui n'expliquent rien, mais qui indiquent un brusque changement d'attitude de la part de l'Allemagne dans la conférence.

La première révélation du rôle joué par l'ambassadeur allemand a été faite par Midhat-Pacha lorsqu'il a déclaré que le cabinet de Berlin le poussait à la résistance.

Hier les dépêches nous disaient, au contraire, que, d'après les instructions du gouvernement, le baron Werther déclarait qu'il refusait de consentir à de nouvelles concessions et qu'il demandait l'adhésion pure et simple de la Turquie au programme des puissances.

Ces deux allégations paraissent contradictoires ; puisque, d'après Midhat-Pacha, c'est Berlin qui pousse la Porte à la résistance, quand, d'après les autres dépêches, Berlin sommerait la Porte de céder au plus tôt.

Il est facile, par la dépêche du *Daily Telegraph*, de concilier ces deux rôles en apparence opposés. Cette dépêche nous dit que « le prince de Bismark a prescrit à son représentant de ne plus faire de concessions : il est regardé comme le maître de la situation ; et parait décidé à fomenter la discordie et à provoquer la guerre. »

Tout le rôle de l'Allemagne nous semble résumé dans ces quelques mots.
 Midhat-Pacha n'avait peut-être pas tout compris quand il a avoué l'appui que Berlin prêtait à sa résistance. Berlin ne voulait pas qu'un arrangement intervint entre la Porte et l'Europe. Cette question, soulevée pour occuper, sinon pour mettre aux prises la Russie et l'Autriche, pouvait se terminer par l'intervention de la diplomatie et par une soumission de la Porte. Berlin à ce moment pouvait parfaitement confirmer la Turquie dans ses velléités de résistance. La Turquie aurait peut-être cédé devant l'Europe coalisée dans les mêmes demandes de réformes ; elle devait résister le jour où elle se sentait soutenue par une grande puissance.

Cette grande puissance a été un instant l'Allemagne, comme nous le montre l'aveu de Midhat-Pacha.
 Aujourd'hui le résultat cherché est obtenu ; la Porte a marqué exactement la limite de ses concessions, et la conférence le minimum de ses demandes ; l'Allemagne démasque son jeu.
 Le baron de Werther trouve tout à coup que ces négociations durent trop ; il faut en finir ; et la Turquie, qu'on a poussée en avant, doit répondre maintenant par oui ou par non, sans quoi tout est rompu.

Le prince de Bismark retourne son rôle, nous le reconnaissons ; mais son but reste toujours le même, et les dépêches contradictoires nous montrent aujourd'hui qu'il a toujours poursuivi le même plan, un conflit en Orient.

L'Angleterre et la Russie ont peut-être flairé son jeu. Là est l'explication du rôle actif de lord Salisbury pour faire céder brusquement la Porte avant que le grand-chancelier eût le temps d'accomplir son évolution, — et du rôle effacé du général Ignatieff qui voyait avec méfiance l'action sourde de l'Allemagne.

La Porte n'a pas compris ou n'a pas voulu comprendre : aujourd'hui il est un peu tard, et le plan prussien se déroule.
 « M. de Bismark est considéré comme le

maître de la situation, » dit le *Daily Telegraph*. Le fait est malheureusement vrai : et à cette heure nous ne pouvons nous défendre d'un rapprochement historique.

Au moment où éclata la guerre de la Prusse contre le Danemarck, M. de Werther était ambassadeur à Copenhague. Il était à Vienne en 1866, à la veille de Sadowa. Il était à Paris en 1870, à la veille de Reischöffen et de Sedan. Au moment où se prépare le drame oriental, nous le retrouvons à Constantinople.

Ce personnage, actif agent de M. de Bismark, est-il destiné au même rôle fatidique, et doit-il à cette heure donner le signal d'un nouveau conflit où l'Allemagne aurait son rôle pour cueillir le « fruit mûr, » selon l'expression de l'empereur Guillaume ?

Chronique générale.

LE RECENSEMENT.

Le *Journal officiel* n'a pas encore publié le recensement de la population en 1876, mais les résultats déjà connus autorisent à croire que les symptômes funestes qui se sont déjà révélés, en 1866 et en 1872, ne font que s'aggraver. On a remarqué que la population de Paris, en quatre ans, a augmenté de 135,000 habitants. On pourrait se féliciter de cette augmentation, si elle était produite par la supériorité des naissances sur les décès... mais loin de là. A Paris, en 1876, il y a eu 40,000 naissances, tandis que l'on compte 42,000 décès. L'augmentation signalée vient donc de l'affluence d'une population extérieure.

Même résultat déplorable dans les grandes villes de province.

A Lille, à Marseille, il y a une légère augmentation de population, tandis qu'il n'existe pas un chiffre supérieur des naissances sur les décès, l'accroissement n'est donc fourni que par l'immigration venue des campagnes.

Dans les villes moyennes, même supé-

rité du chiffre des décès sur les naissances, et cependant augmentation d'habitants, toujours évidemment aux dépens des campagnes qui se dépeuplent de plus en plus.

Voici un exemple, dit la *Patrie*, qui peut être appliqué à toutes les communes rurales de France. C'est celui d'une petite localité du département de l'Aube, la commune de Lagesse. En 25 ans, cette commune rurale de 524 habitants a perdu 140 habitants. Dans un siècle, elle sera déserte !

Le vaste canton dont cette localité fait partie est très-fertile, très-riche ; la population y est laborieuse, économe, et n'y manque de rien. Or, ce canton, il y a 45 ou 20 ans, présentait 145 jeunes gens au tirage au sort ; actuellement, il en fournit 83, ce qui prouve bien que la diminution est générale aux autres communes.

Ces chiffres, qu'on peut appliquer à toutes les campagnes de France, ont une éloquence terrible.

L'élément producteur va donc s'affaiblissant sans cesse, et c'est là un des faits les plus graves qui puissent préoccuper une nation.

La *Patrie* termine par l'observation suivante :

En Russie, il naît par an 50 enfants par 1,000 habitants ; en Hongrie, 44 sur mille ; en Espagne, 38 sur mille ; en Angleterre, 35 sur mille ; en Norvège, 34 sur mille ; en Grèce, 28 sur mille. La France ne produit que 20 naissances sur mille habitants.

Il n'y a donc pas seulement épuisement de la partie de la population qui représente l'élément producteur : il y a aussi une infériorité générale du pays comparativement aux autres nations au point de vue de la fécondité et de la force vitale.

Voilà les chiffres et les faits. Quant aux déductions morales et patriotiques à en tirer, elles se déduisent clairement d'elles-mêmes.

Quant à l'examen des véritables causes de cette crise si inquiétante de la dépopulation en France, je ne puis que vous recommander de nouveau le chapitre consacré à l'étude de la population, par M. Charles Périn,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES DESIRS.

Antoine Lireux, fermier des Jonchères, était debout devant sa maison, dont il examinait la toiture de chaume avec un air soucieux.

— V'là déjà la mousse qui a regarni le faite, murmurait-il ; la verdure va gagner partout, et les greniers redeviendront humides comme des caves ; mais ceux de la ville trouvent que c'est bien toujours assez bon pour des paysans.

— Qu'appellez-vous ceux de la ville, mon cher ? demanda une voix derrière lui.

Le fermier retourna brusquement la tête, et se trouva en face du propriétaire, M. Favrol, qui arrivait et avait entendu sa réflexion chagrine. Il sauta d'un air un peu déconcerté.

— Je ne savais pas notre maître là, dit-il, sans répondre à la question de son interlocuteur.

— Mais vous pensiez à lui, n'est-il pas vrai ? répliqua M. Favrol en souriant. Je vois que vous serez toujours le même, mon pauvre Antoine, ne voyant

dans les rosiers que les épines et dans la vie que les ennuis.

Lireux hocha la tête.
 — Notre maître parle à son aise, dit-il sourdement, lui qui est assez riche pour faire tout ce qui lui plaît.

— Parce qu'il me plaît de ne faire que ce que je puis, fit observer le propriétaire ; mais limiter ses souhaits selon ses forces est une règle de conduite qu'on a peut-être oublié de mettre dans le catéchisme.

— Aurait mieux valu ne pas oublier de mettre dans ma poche un bon contrat de rente, répliqua le paysan. Faut pas non plus reprocher trop fort aux pauvres gens leurs desirs parce qu'ils n'ont pas moyen de les contenter. Il me semble qu'on peut bien, sans trop fatiguer le bon Dieu, demander un toit qui laisse couler l'eau et n'attire pas la vermine comme ce chaume maudit.

— C'est-à-dire que vous revenez toujours à votre idée d'avoir une couverture en tuiles ?

— Si bien que si j'étais moins gueux je la ferais faire à mes dépens, et j'y gagnerais encore, vu que l'habitation serait plus saine et mes blés mieux gardés.

— Mais vous, mon cher, seriez-vous plus content ?

— Je ne demanderais rien autre chose au bon Dieu, ni à notre maître.

— Parbleu, j'en aurai le cœur net, dit M. Favrol. Bien que je regarde la dépense comme peu profitable pour vous et comme inutile pour moi, je veux m'assurer s'il y a moyen de vous satisfaire. Vous aurez la couverture de tuiles, maître Antoine, et, dès le retour du beau temps, j'enverrai les ouvriers.

Lireux, surpris de cette concession inattendue, remercia son maître avec effusion, et, dès qu'il l'eût quitté, il rentra pour annoncer à sa famille cette bonne nouvelle.

Une partie du jour fut employée par lui à examiner les conséquences de cette transformation de toiture.

Outre le nouvel aspect qu'elle donnait à la ferme, il devait en résulter, dans l'aménagement des greniers, de sérieux avantages ; mais Antoine s'aperçut bientôt qu'on pouvait les doubler en exhausant un peu les murs sur lesquels reposait la charpente.

Cette découverte changea complètement le cours de ses idées. Il ne songea plus qu'à cet agrandissement et qu'au profit qu'il en devait tirer.

Sans cette modification, la nouvelle toiture n'était qu'un changement dépourvu d'importance ; autant valait laisser les choses comme par le passé !

Voilà donc notre paysan retombé dans ses humeurs noires, et déplorant avec amertume le manque

d'argent qui l'arrêtait sans cesse dans l'exécution de tous ses plans.

Comme il fut obligé de se rendre, pour le paiement de son fermage, chez M. Favrol, celui-ci remarqua son air soucieux et lui en demanda la raison. Après avoir hésité quelque temps, Lireux avoua sa nouvelle préoccupation.

— C'est pas une demande, au moins, que j'ai fais à notre maître, continua-t-il ; c'est bien assez qu'il m'ait promis d'enlever le chaume : il n'y était pas obligé, et les pauvres gens n'ont droit qu'à ce qui leur est dû.

— Vous pouvez ajouter qu'ils ont cela de commun avec les gens riches, reprit M. Favrol ; mais je vois que vous êtes difficile à guérir de votre mécontentement ; un désir accompli, il en naît un second. Je veux pourtant essayer la cure ; nous exhauserons les murs du grenier.

Pour cette fois, le fermier déclara qu'une pareille promesse comblait tous ses vœux, et regagna gaiement les Jonchères.

Quelques jours après, un entrepreneur envoyé par M. Favrol vint examiner les travaux à exécuter. Antoine lui demanda, dans la conversation, ce que l'on ferait de la vieille charpente.

— Rien, je suppose, dit l'entrepreneur ; ce sont des bois pour constructions rustiques, et qui ne sont capables de soutenir que du chaume ; on pourrait tout au plus l'employer à une grange.

dans son admirable ouvrage: *Les lois de la société chrétienne*. La deuxième édition, revue et corrigée, en deux volumes in-12, a paru chez Lecoffre.

Il y a deux traductions, l'une italienne, l'autre allemande. Dans un Bref adressé à l'auteur, le Souverain-Pontife dit :

« Nous avons jugé qu'il y a lieu de louer la netteté et la franchise avec lesquelles vous exposez, expliquez et défendez les vrais principes, avec lesquelles vous condamnez tout ce qui, dans les lois civiles, s'écarte de ces principes, et avec lesquelles vous enseignez comment, si les circonstances l'exigent, on peut tolérer les déviations de la règle, lesquelles ont été introduites en vue d'éviter les plus grands maux, sans toutefois les élever à la dignité de droits, vu qu'il ne peut y avoir aucun droit contre les éternelles lois de la justice. »

On dit que M. Rouher, qui vient d'arriver à Paris, apporte de Florence une note inspirée par le prince impérial, et qui sera publiée par plusieurs journaux, au sujet du projet qu'on lui prête de venir prendre part au tirage au sort.

Les préparatifs de l'Exposition de 1878 continuent avec ardeur. Ainsi les demandes d'admission arrivent de plus en plus nombreuses; le chiffre pour Paris atteint 4,000.

On arrivera aux environs de 7,000 demandes pour Paris seulement, soit 2,000 de plus qu'en 1867.

L'Echo universel assure que les tapisseries de Paris ont résolu de ne pas exposer leurs produits à l'Exposition de 1878. Ils donnent comme raison que, vivement frappés par la concurrence des grands magasins de nouveautés, ils ne peuvent supporter les frais que leur nécessiterait une participation à l'Exposition universelle.

Etranger.

ALLEMAGNE.

Berlin, 14 janvier, soir.

De l'ensemble des 397 élections pour le Reichstag, on ne connaît guère encore que 55 environ. Ce sont généralement celles des grandes villes.

Parmi ces 55, on compte comme définitivement élus quinze nationaux-libéraux, trois progressistes, trois ultramontains, cinq démocrates-socialistes, cinq Alsaciens, un conservateur, un Polonais.

Pour les 22 autres, il y aura lieu à ballottage; parmi ces derniers figurent treize démocrates-socialistes, qui ont obtenu en général des minorités considérables.

Les cinq députés alsaciens appartiennent au parti autonomiste et l'ont emporté sur les candidats du parti de la protestation et du parti ultramontain.

— Précisément la nôtre est trop petite, dit le fermier.

— Et vous avez un emplacement pour une plus grande ?

— Juste à la porte des écuries, il suffirait de prendre sur le jardin. Je vas vous montrer ça, venez.

Tous deux allèrent visiter le terrain, que l'entrepreneur ne manqua point de trouver admirablement approprié à une nouvelle bâtisse.

Il indiqua à Lireux tous les avantages qu'il y aurait à établir là de vastes hangars, en agrandissant un peu les étables et en creusant une fosse pour les fumiers.

Antoine adopta le projet avec enthousiasme. C'était le moyen de compléter les améliorations entreprises, de donner à la ferme une supériorité visible sur toutes celles du voisinage, et d'utiliser la vieille charpente que l'on voulait remplacer.

Sans ce complément de dépense, les changements entrepris ne donneraient point des résultats proportionnés aux frais, et M. Favrol devait s'y résoudre dans son propre intérêt.

Lireux ajouta seulement qu'il n'osait faire lui-même la demande.

— On me reprocherait encore de n'en avoir jamais assez, dit-il, et on ne comprendrait pas ce que j'en dis c'est pour la ferme autant que pour moi. Si j'avais de quoi, j'aurais bientôt bâti sans

L'ouverture de la session du Landtag prussien a eu lieu vendredi. Dans le discours du trône, le roi exprime l'espoir que le gouvernement trouvera un solide appui dans le Landtag, qui l'aidera à satisfaire aux besoins du pays. Il est constaté, en outre, dans le discours du trône, que les recettes de l'Etat pour l'année 1877 sont évaluées au même chiffre que pour l'année précédente et offrent les ressources nécessaires pour couvrir les nouvelles dépenses permanentes que l'Etat sera forcé de faire.

Le roi de Prusse remercie ensuite son peuple des témoignages d'attachement et de fidélité qu'il lui a donnés lors du 70^e anniversaire de son entrée dans l'armée. Il déclare que ces sentiments prouvent d'une manière certaine que la Prusse continuera de remplir sa mission dans l'empire d'Allemagne en veillant fidèlement sur ses institutions, à la fois monarchiques et libérales.

En présence des succès électoraux du parti socialiste qui ont donné naissance à de vives inquiétudes, on parle d'une fusion entre le parti unitaire et le parti de la bourgeoisie, décidés à former une ligue pour s'opposer aux envahissements socialistes.

NOUVELLES D'ORIENT.

On télégraphie de Belgrade à la Gazette d'Augsbourg, que l'arrivée d'un corps russe traversant la Roumanie est imminente, et que le traité d'alliance entre la Russie et la Roumanie est une affaire arrangée de longue main.

Belgrade, 13 janvier.

La réponse officielle de la Porte relative à l'interprétation de la Constitution turque témoigne d'un désir de conciliation. Elle aurait été favorablement accueillie ici si la dernière phrase : « La Roumanie, partie intégrante de l'empire ottoman, » n'était de nature à entretenir certaines susceptibilités.

Le *Golos*, de Saint-Petersbourg, parlant de la situation politique de l'Europe, dit que la Turquie se permet de se moquer de la conférence, que la patience de la Russie est sans doute épuisée, et que de nouvelles concessions ne pourraient que renforcer l'outrecuidance de la Porte.

« L'honneur de la Russie, ajoute le *Golos*, exige que les négociations ne soient plus traînées en longueur, mais que des mesures énergiques soient prises et que le général Ignatieff soit rappelé. Plus la Russie agira résolument, plus la paix sera promptement assurée. »

D'après la *Gazette de la mer Baltique*, il est hors de doute que, dès le début des hostilités, l'état de siège sera proclamé dans la Pologne russe.

demander à personne; mais les pauvres gens sont obligés de rester sur leurs bonnes idées.

— Ne vous inquiétez de rien, dit l'entrepreneur, qui ne comprenait pas qu'on pût employer de l'argent à autre chose qu'à bâtir; j'en parlerai au bourgeois et faudra bien qu'il se décide.

Antoine l'encouragea vivement, et le pria de lui faire connaître, le plus tôt possible, la réponse du propriétaire.

Resté seul, il se mit à ruminer les idées du maître maçon, qui étaient déjà devenues les siennes, et à calculer tout ce que ces constructions lui apporteraient de profit.

Grâce au hangar, il pourrait substituer le battage d'hiver au battage d'été; l'accroissement des étables lui permettrait d'augmenter le nombre des bêtes à l'engrais, et la fosse à fumier utiliserait l'écoulement des ménageries.

Evidemment, ces travaux, auxquels il n'avait point d'abord pensé, étaient des additions indispensables; s'il ne les avait point réclamées jusqu'alors, c'était par suite de sa répugnance à se plaindre; mais M. Favrol ne pourrait les refuser sans dureté et sans injustice.

Cependant plusieurs jours se passèrent sans qu'il entendit parler de l'entrepreneur. Son impatience était devenue de l'angoisse.

(La fin au prochain numéro.)

L'ARMÉE TURQUE.

Le recrutement en Turquie. — Effectif de l'armée turque. — Armement des troupes ottomanes. — Ligne de défense des Turcs constituée par le Danube et les Balkans.

Nous savons quel immense effectif de guerre l'empire russe peut appeler sous les armes. La Turquie sera-t-elle à même de lui résister avec avantage? Pour s'en faire une idée juste, il est important d'examiner quelle est la force de l'armée turque, quelle est aussi la puissance des points menacés.

La Turquie a une population de 35 millions d'habitants.

L'empire se divise en sept grands commandements territoriaux qui correspondent à la division de l'armée active en sept corps d'armée. Le recrutement s'opère exclusivement parmi la population musulmane, ce qui donne à l'armée turque un caractère essentiellement religieux et fanatique, ayant pour base le Coran.

La dernière réorganisation des forces militaires du pays date de 1869. A cette époque, on examina le problème de l'admission des chrétiens au service militaire, mais il ne fut rien décidé à ce sujet, de sorte que l'armée est restée entièrement musulmane. Et le service militaire fut loin d'ailleurs d'être réparti dans une égale proportion parmi les musulmans. L'empire fut divisé en provinces soumises à la conscription et en provinces exemptes ou privilégiées furent : la capitale, l'île de Candie, l'Albanie, la Bosnie, l'Arménie, le Kurdistan et de nombreuses tribus en Syrie.

La loi de 1869 fixe à vingt ans la durée totale du service. L'armée comprend : 1^o le nizam ou armée active et sa réserve; 2^o le réfidu du 1^{er} ban et du 2^e ban; 3^o l'armée territoriale. Le service est de six ans dans l'armée active ou sa réserve, de trois ans dans le premier ban ou du réfidu, et de trois ans également dans le deuxième ban; il est de huit ans dans l'armée territoriale.

Pendant ces dernières années, le contingent annuel était de 37,000 hommes, mais ce chiffre n'a jamais été atteint. Aussi, l'armée active était au plus de 150 à 200,000 hommes.

Le total de l'armée était de 700,000 hommes, mais l'effectif, mobilisable au premier signal, ne se montait pas à 400,000 hommes.

La Turquie, mise en éveil par l'attitude hostile de la Russie, a décréto le service militaire obligatoire pour tous les musulmans. Si nous en croyons les rapports officiels, les opérations de la levée en masse s'effectuent très-activement, les bataillons s'accroissent tous les jours, et bientôt l'armée ottomane serait en mesure de reprendre la campagne avec 600,000 hommes, 60,000 chevaux et 800 pièces d'artillerie. Mais ces chiffres sont-ils exacts ?

Le soldat turc est sobre et supporte assez bien les fatigues. Grièvement blessé, il voit venir l'opération avec le calme du fatalisme. Il s'en trouve qui subissent, sans dormir, des désarticulations, des amputations, des résections, et qui, l'opération terminée, se bornent à dire : *Inch Allah*. Aussitôt que le patient entre dans la période de convalescence, il subit fortement l'attraction de son *tabor*. Journellement, il renouvelle sa demande d'y retourner, et c'est avec découragement qu'il reçoit du médecin la réponse de patienter encore quelques jours.

L'armement de l'artillerie consiste en pièces Armstrong et canons Krupp. Les fusils appartiennent en grande partie au système anglais. Il y avait bien, durant les hostilités avec la Serbie, une certaine quantité de fusils à aiguille prussiens et de chasse-pots. De là la nécessité d'avoir des munitions diverses, ce qui est en campagne un inconvénient très-sérieux. Aussi le gouvernement turc fait-il les plus grands efforts pour que toutes les troupes de l'armée active soient pourvues de fusils Martini-Henry.

L'Angleterre lui en a fait des livraisons importantes. Les troupes de l'empereur Alexandre sont échelonnées le long de la frontière turque et prêtes à marcher au premier signal. La Turquie, de son côté, pousse avec activité la constitution de l'armée du Danube. Sa frontière, en effet, se trouve menacée par l'armée russe dans la section roumanoturque.

La première ligne de défense de cette section est constituée par le Danube. Ce fleuve coule de l'ouest à l'est en décrivant un grand

arc convexe vers les Balkans, au pied desquels il creuse son lit. Sa largeur, de 300 à 1,500 mètres au milieu, de 4,000 mètres en certains points, de 450 mètres aux endroits les plus étroits; la masse de ses eaux, les terrains marécageux qui bordent ses rives, le manque de passages font du Danube inférieur un obstacle militaire sérieux. Les hauteurs de la Bulgarie commandent la rivalevalaque; ce n'est qu'entre les confluent de Séreth et du Pruth que la rive gauche domine la rive droite.

Le massif des Balkans forme une deuxième ligne de défense pour la Turquie. Il est escarpé, semé de gorges, de défilés, de précipices, et couvert de forêts.

Les Turcs ont élevé de nombreuses places, d'Orsova aux bouches du Danube, afin de s'opposer aux agressions venant de la Russie. Ces travaux de fortification ont été établis aux points de passage les plus importants et autour des centres commerciaux du Danube. Mais les places de Rousschook et de Silistrie étaient seules entretenues avec quelque soin; Widdin, Turtukai, Hirsowa, Hatchin et Toulcha auraient reçu, depuis les derniers événements, d'importantes améliorations.

Quant aux Balkans, les principaux passages en sont fermés par Tirnova, ou débouché du col de Gabrova, et par Choumouk et Varna, aux débouchés des cols de Dolna et d'Aïdos.

On ne connaît pas le plan d'attaque des Russes, mais il y a tout lieu de supposer que le passage se ferait sur un certain nombre de points à la fois. On croit que les Russes, tout en faisant une démonstration vigoureuse vers Galatz sur le dernier point danubien, tenteraient le passage par Rousschook et Silistrie.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons donné comme prochaine ouverture de la ligne de Montreuil-Bellay à Angers qui doit faire communiquer la ligne de Poitiers à Saumur avec la ligne de l'Ouest. On nous assure que cette ouverture pourra avoir lieu vers le 25 du présent mois.

Il y a quelques jours, on faisait l'essai d'un pont en fer jeté sur la Loire, aux Ponts-Cé. Ce grand pont, dit de Saint-Maurille, est composé de sept travées qui ont été jetées successivement sur le fleuve; il a une longueur de 320 mètres. Pour en faire l'essai, on a chargé le pont, pendant huit jours, de locomotives pesant un poids considérable, de façon à établir une charge de 4,000 kilogrammes par mètre courant. On a fait passer un train sur le pont à une vitesse de 50 kilomètres à l'heure, pour éprouver l'effet de l'ébranlement produit.

Ces expériences ont donné des résultats absolument satisfaisants; le pont n'a eu aucune flexion et est resté dans son état normal.

Voilà qui est de bon augure pour la prochaine exploitation de la ligne d'Angers-Montreuil-Bellay. (Parv.)

L'un de nos sénateurs, M. le baron Guay, a été élu membre de la commission des finances pour toute la durée de la session actuelle. M. Le Guay faisait déjà partie de cette commission dans la session précédente.

Angers. — Les prières publiques, ordonnées par l'Evêque en exécution de la constitutionnelle, ont été célébrées dimanche à la cathédrale. M. Freppel, entouré de son chapitre, présidait; les élèves du grand séminaire remplissaient le chœur.

Aux places réservées pour les autorités nous avons remarqué M. le préfet et le conseil de préfecture; M. le premier président et tous les membres de la cour et du parquet; le tribunal de première instance, le tribunal de commerce, l'académie d'Etat, M. le général de brigade et les officiers des deux régiments; M. le maire Mourin et quelques conseillers municipaux (M. Oriolle, M. Lebaron, M. Godin, M. Monproff), M. le professeur de l'université catholique, un grand nombre de fonctionnaires de tout ordre. Dans la nef, de l'autel à la grande porte, une compagnie du 77^e et deux pelotons de cuirassiers formaient la haie.

Devant l'autel, étaient les drapeaux entourés de leur garde d'honneur. Une foule

énorme se pressait dans l'église et aux portes; il a même fallu interdire l'entrée de l'église, pour éviter l'engorgement qui menaçait de devenir dangereux.

M. le chanoine Tardif, dignitaire du chapitre, a célébré la messe, pendant laquelle la musique du 77^e a exécuté deux morceaux très-remarquables.

Vendredi dernier, Frédéric-Louis Rabeau, âgé de 32 ans, était occupé à décharger une charrette de vin chez M. Lebatteux, Alexandre, marchand de vins en gros, rue Royale, à Angers. Se trouvant au devant du fût en décharge, il faisait tous ses efforts pour le retenir, aidé de ses camarades; malheureusement Rabeau était chaussé de sabots; son pied a glissé, et tout à coup il est tombé sur les genoux; ce mouvement inattendu a donné une secousse au fût qui a roulé sur lui et lui a ouvert le crâne.

Grand-Théâtre d'Angers. — Hier lundi a eu lieu une représentation extraordinaire en l'honneur du 257^e anniversaire de Molière, avec le concours de M. Frédéric Febvre, de la Comédie-Française, et de M^{lle} Marie Brindeau. *Tartuffe* était l'œuvre capitale de la soirée.

ASSASSINAT A LA JAILLE-YVON.
Le mardi 9 janvier, vers trois heures de l'après-midi, un assassinat a été commis au hameau de la Lorie, commune de la Jaille-Yvon, arrondissement de Segré, sur la personne de Félicité Tröttier, veuve Louis Belanger, âgée de 75 ans.

On a trouvé le cadavre de cette pauvre femme dans son grenier, la tête couverte d'un fagot. L'assassin semble s'être servi d'un couteau avec lequel il lui a tranché la gorge. Le vol a été le mobile du crime. La justice fait les recherches les plus actives pour trouver le coupable.

Cholet. — D'après le dernier recensement, le total de la population choletaise, non compris la garnison, est de 14,288 habitants. Il était en 1872 de 13,552.

LE CRIME DE LA JUMELLIERE.
L'intérêt public de Cholet donne sur le crime de la Jumellière les détails complémentaires suivants.

« Le lundi 8 janvier, un meurtre a été commis près de la Jumellière, sur la personne du nommé Pierre Moreau, âgé de 60 ans, fermier à la Tisserie, commune de la Jumellière. D'après les renseignements qui ont été recueillis par notre correspondant, voici dans quelles circonstances ce meurtre aurait été accompli.

« Jacques Thomas, âgé de 24 ans, journalier à Chaudfontaines, avait passé la soirée à boire dans un cabaret, en compagnie de Moreau. Une vive discussion serait survenue entre eux, et c'est à la suite de cette discussion, qui avait commencé *inter pocula* et qui se serait prolongée après leur sortie du cabaret, que le jeune homme aurait frappé son contradicteur.

« Jacques Thomas a été mis en état d'arrestation et conduit sur le théâtre du meurtre. Il a d'abord affirmé qu'il n'avait pas frappé Moreau; mais, poussé à bout par les charges qui s'accumulaient sur lui et par les preuves convaincantes qui en ressortaient, il a enfin avoué qu'il avait frappé Moreau à trois reprises différentes avec le manche de son parapluie, et que, sans s'assurer si sa victime était étourdie ou morte, il avait pris la fuite.

« Thomas a été écroué provisoirement à la prison de Cholet; il sera prochainement transféré à celle d'Angers, où il attendra son jugement qui nous donnera de plus longs détails sur le drame du 8 janvier. »

Nous lisons dans l'intérêt public de Cholet :
« Dans la nuit du 30 au 31 décembre, des malfaiteurs se sont introduits dans la sacristie de l'église de Mortagne-sur-Sèvre (Vendée) et y ont volé quatre calices et un ciboire qui se trouvaient enfermés dans des placards. La police informe que le malfaiteur a brisé le tronc de l'église de Saint-Macaire et a dérobé les 20 fr. qu'il contenait. On nous assure que ce malfaiteur a été arrêté.
« Un jeune homme de 23 ans, le nommé Caille (Augustin), domestique, demeurant commune de la Séguinière, est mort, lundi

dernier, après s'être enivré avec des boissons alcooliques. »

Châtellerauld. — Le dernier recensement qui vient d'être fait à Châtellerauld (Vienne) nous apprend que la population de cette ville est aujourd'hui de 18,053 habitants. Il y a 3,456 maisons et 1,946 ménages.

Le 41 janvier, la femme Saison, de Maison-Neuve, commune de Colombiers (Vienne), se disposait à aller trouver son mari aux champs. Avant de sortir, elle éteignit les tisons, ramena les cendres sur la braise et prit la précaution de mettre devant le foyer trois chaises pour empêcher ses deux enfants, une petite fille âgée de trois ans et un petit garçon de treize mois, de toucher au feu; mais, quand elle rentra sur les dix heures, quelle ne fut pas sa stupeur en voyant les chaises dérangées et le pauvre petit garçon dont les vêtements brûlaient encore et qui ne donnait plus signe de vie; sa petite sœur, inconsciente du danger qu'elle courait elle-même et de la mort affreuse de son petit frère, était assise auprès du cadavre et jouait tranquillement.

Caisse d'Épargne de Saumur.
Séance du 14 janvier 1876.
Versements de 126 déposants (15 nouveaux), 19,967 fr. » c.
Remboursements, 14,940 fr. 80 c.

THÉÂTRE.
C'est ce soir (mardi) qu'a lieu la représentation de *Mignon*, cette poétique création de Goethe, extraite d'un de ses romans, les *Aventures de Wilhelm Meister*. On sait que la partition d'Ambroise Thomas est ravissante; on y trouve çà et là de gracieuses mélodies, des pages vraiment inspirées; il règne dans cet ouvrage un parfum de poésie, une élégance de formes, une richesse d'instrumentation qui en font une œuvre vraiment remarquable.

A son apparition sur la scène angevine, il y a cinq ans, nous nous dans le *Paroisse*, cet opéra n'eut pas moins de quinze représentations de suite. Et deux reprises différentes n'ont point encore épuisé le succès de cette pièce.

M. Chavannes a donc eu raison, en montant de nouveau cet opéra, qui fera encore passer d'agréables soirées au public angevin. L'exécution au Grand-Théâtre a été très-bonne, et c'est un nouveau succès à enregistrer pour notre vaillante troupe d'opéra. Le public de Saumur, qui n'a pas, comme celui d'Angers, l'avantage de pouvoir applaudir un opéra à plusieurs reprises, s'empresse d'assister à l'unique représentation qui sera offerte, cette année, de l'œuvre d'Ambroise Thomas.

Tribunaux.
CONSEIL DE GUERRE DU 9^e CORPS D'ARMÉE.

Deux militaires du 32^e de ligne en garnison à Châtellerauld, les nommés Mabillat et Moisson, comparaissent lundi à Tours devant le conseil de guerre pour avoir, du 5 au 18 décembre dernier, commis une série de vols qualifiés aux environs de Châtellerauld.

Le 3 décembre, les deux accusés sortaient des cellules où ils étaient enfermés à la prison du corps et s'enfuyaient dans la campagne en escaladant les murs de la caserne.

Ils se mirent alors à rôder autour des maisons isolées. Le 6 décembre, passant près d'une grange, ils y entrèrent et trouvèrent cachée la clef de la maison d'habitation. Ils pénétrèrent dans celle-ci, fouillèrent l'armoire et les autres meubles, et prirent la fuite.

Dans la soirée, ils s'imposèrent à un sieur Amiraud qui leur offrit un lit, et dans la nuit ils profitèrent de l'hospitalité pour soustraire sa montre et d'autres objets. Le lendemain, ils étaient arrêtés par les gendarmes. A l'audience, Mabillat et Moisson font des aveux complets. — En raison de leurs déplorables antécédents, ils sont condamnés le premier à dix ans et le second à sept ans de réclusion et à la dégradation militaire.

Faits divers.
Les journaux ont signalé deux terribles incendies qui viennent de détruire deux villages dans l'Isère et dans la Creuse, au lendemain du sinistre qui avait régné en cendres un faubourg de Moulins; voici un quatrième malheur qui est annoncé en ces termes par la *Gazette d'Auvergne*:

« Dès ce matin, le bruit se répandait en ville qu'un formidable incendie, qui ne le cédait en rien comme intensité à celui du faubourg Chaveau, à Moulins, venait d'éclater dans un village du canton de Pontgibaud.

« La rumeur publique n'était pas cette fois en défaut: Saint-Ours, en effet, importante commune située entre Riom et Pontgibaud, à cinq kilomètres tout au plus de cette dernière ville, a été dans la journée d'hier la proie des flammes.

« Le fléau a éclaté environ à deux heures de l'après-midi, dans une maison voisine du presbytère, et s'est propagé avec une effrayante rapidité.

« Un quart d'heure tout au plus après son début, la cure était envahie à son tour, et, en quelques minutes, le toit enflammé s'effondrait.

« Un honorable médecin de Clermont assistait en ce moment le curé de la paroisse, malade depuis un certain temps déjà; il n'a eu que le temps de saisir dans ses bras le vénérable pasteur dans l'impossibilité de marcher et de l'entraîner hors des atteintes du feu.

« Bien lui en prit; quelques instants plus tard, en effet, l'escalier s'écroulait sous la fureur de l'incendie, et il devint désormais impossible de sauver ce qui se trouvait dans la maison.

« De la cure, le feu se communiqua aux habitations voisines, recouvertes pour la plupart en chaume.

« Les habitants, privés de tout moyen de combattre le fléau, cherchaient à sauver une partie de leurs effets qu'ils entassaient dans les champs voisins; mais l'intensité des flammes était telle que des débris enflammés, entraînés par le vent, se répandaient au milieu des hardes et des meubles disséminés tout autour du village et venaient y mettre le feu.

« A trois heures et demie le fléau, après avoir ravagé un des côtés du village, se répandait sur les maisons qui avoisinent l'église. Finalement, on nous assure que sur les 70 ou 80 habitations qui composent le bourg de Saint-Ours, 20 ou 22 ont été réduites en cendres.

« P. S. — Les renseignements que nous recevons à la dernière heure confirment ceux qu'on vient de lire et que nous espérons pouvoir compléter demain.

« La cause de l'incendie est attribuée à l'imprudence d'un fumeur; jusqu'à présent on ne signale heureusement aucun accident de personnes. »

Une nouvelle pompe. — L'essai d'une pompe formidable, pouvant projeter 3,500 litres d'eau à la minute, a eu lieu hier matin sur la berge qui borde le petit bras de la Seine, quai des Orfèvres.

Cet instrument, d'une puissance inusitée jusqu'ici, a été commandée à l'habile constructeur de pompes à incendie, Thiriou, par la chambre de commerce du Havre, pour combattre d'une façon utile les incendies fréquents qui se déclarent dans les navires en rade.

Elle peut également être utilisée comme pompe d'épuisement. Les expériences ont eu lieu devant M. le préfet de police, M. le colonel Saint-Martin, commandant le régiment des sapeurs-pompiers, etc., etc. Elles ont été couronnées d'un plein succès. Un quart d'heure suffit pour obtenir une pression à trois atmosphères, qui peut s'élever jusqu'à douze. Avec une pression de six atmosphères et un orifice de 60 millimètres de diamètre, on est parvenu à lancer des jets d'une portée de 50 mètres, pendant qu'une autre bouche de 55 millimètres, fonctionnant en même temps, atteignait une distance de 71 mètres. Le constructeur a été vivement félicité par M. Voisin.

Ces intéressants essais avaient attiré une foule de curieux sur le quai et sur le Pont-Neuf.

Le jet de la pompe, qui arrivait jusqu'à ce dernier point, en a dissipé une partie; mais quelques intrépides n'ont pas hésité à ouvrir leur parapluie et à subir l'ondée pour suivre les expériences jusqu'au bout. Voilà une invention qui vaut mieux que celle de dix canons Krupp.

UN REMÈDE BON MARCHÉ.
Chacun sait combien, d'ordinaire, les rhumes, bronchites et autres affections de ce genre, sont longues à guérir, et ce qu'il faut employer de tisanes, sirops et autres médicaments pour arriver. De plus, personne n'ignore qu'un rhume négligé finit souvent par dégénérer en bronchite quand il ne se transforme pas en phthisie pulmonaire. De nombreuses expériences viennent de prouver que le Goudron de Norvège, bien pur et convenablement préparé, a une efficacité que l'on pourrait presque dire merveilleuse pour guérir rapidement les maladies en question. Le goudron ne peut pas prendre tel quel, à cause de son goût désagréable et de sa nature visqueuse. Un pharmacien de Paris, M. Guyot, a imaginé de le renfermer dans des petites capsules rondes en gélatine, de la grosseur d'une pilule ordinaire. Rien de plus facile à avaler; la capsule se dissout et le goudron agit rapidement. Deux ou trois capsules de Goudron de Guyot, prises au moment des repas, amènent un soulagement rapide et suffisent le plus souvent pour guérir en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite. On peut même arriver ainsi à enrayer et guérir la phthisie déjà bien déclarée; dans ce cas, le goudron arrête la décomposition des tubercules, et la nature aidant, la guérison est souvent plus rapide qu'on n'aurait osé l'espérer. On ne saurait trop recommander ce remède devenu populaire, et cela, autant à cause de son efficacité que de son bon marché. En effet, chaque flacon de capsules de Goudron de Guyot, prises et ne coûte que 2 fr. 50. Le traitement ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de l'emploi de tisanes, pâtes et sirops. Pour être bien certain d'avoir les véritables capsules de Goudron de Guyot, exiger sur l'étiquette du flacon la signature Guyot, imprimée en trois couleurs. Ces capsules, du reste, se trouvent dans la plupart des pharmacies. Dépôt à Saumur, pharmacies Besson, Perdrian, et dans la plupart des pharmacies.

Dernières Nouvelles.
Les nombreuses dépêches arrivées hier lundi à deux des ambassades étrangères à Paris affirment que la rupture de la conférence aurait été décisive hier matin.

Londres, 14 janvier, soir.
Le *Times*, annonçant le départ pour demain de Sadik-Pacha, affirme que celui-ci a demandé une entrevue à M. Gambetta, tandis que Odian-Effendi quitte Londres pour venir à Paris, afin d'avoir une entrevue avec M. Thiers.

Le *Daily Telegraph* annonce qu'il existe entre M. de Bismark et l'empereur Guillaume de graves dissensions sur la question d'Orient. Tandis que l'empereur est pour le czar, le chancelier est assez hostile à la politique russe.

Pour les articles non signés: P. Godey.

Chronique Financière.
Bourse du 15 janvier 1876.
Les affaires sont peu animées; il suffit d'ordres sans grande importance pour produire un mouvement assez étendu. On sera sans nouvelles officielles pendant trois jours: les acheteurs en profitent pour relever les cours. On clôture à 71,35 sur le 3 0/0, à 106,37 1/2 sur le 5 0/0 et à 70,60 sur le 5 0/0 italien. On est parvenu à effrayer les vendeurs de couvert d'actions du Crédit foncier de France; leurs rachats précipités relèvent les actions à 636; la semaine dernière elles étaient tombées au-dessous de 570; ce sont de beaucoup les valeurs les plus agitées de la Bourse. Les obligations égyptiennes 1873 se maintiennent assez difficilement au-dessus de 250. Sur le marché au comptant, on recherche surtout les actions de l'Est algérien; la garantie d'intérêt, dont ces titres sont dotés, justifie la faveur du public, certain de leur voir requérir une notable plus-value par le fait seul du classement et de n'avoir à redouter aucun mécompte. L'Est algérien recrute des acheteurs parmi les porteurs d'obligations des chemins de fer secondaires, tant qu'elles ne seront pas descendues à leur valeur réelle. Les actions des sociétés de crédit ne donnent lieu qu'à de rares transactions. La Banque ottomane n'a pas pu reprendre le cours de 380, quoique le 5 0/0 turc se soit relevé à 11,85.

GOVERNEMENT ÉGYPTIEN.
Les porteurs d'obligations de la Dette d'Égypte unifiée sont informés que le coupon de 15 francs à détacher le 15 janvier courant sera payé, à partir de cette date, au comptoir d'Escompte de Paris et à son agence de Londres.

